

**Réunion de la commission de Suivi  
des Ets MLPC International  
de Lesgor et Rion-des-Landes**

---

---

## **Liste des participants**

---

### *Collège « Administrations de l'Etat »*

<b>Corinne GEORG</b>	Sous-Préfecture des Landes – Secrétaire Générale
<b>Alexandre BONTEMPS</b>	Préfecture des Landes – SIDPC
<b>Sophie DELMAS</b>	DREAL UD 40 – Inspectrice de l'environnement
<b>Nicole NAURY</b>	DREAL UD 40 – Assistante
<b>Francis LAGIERE</b>	SDIS 40

### *Collège « Collectivités territoriales »*

<b>Patrick POSTIS</b>	Mairie de Lesgor – Maire
<b>Alain MESPLEDE</b>	Mairie de Lesgor – Maire adjoint
<b>Françoise LAGARDERE</b>	Mairie de Morcenx – Maire adjoint
<b>Alain HIGEL</b>	Mairie de Rion-des-Landes – Maire adjoint

### *Collège « Exploitant »*

<b>Alain GERBELOT</b>	MLPC – Directeur général
<b>Sarah BIBOUD</b>	MLPC – Resp. HSE
<b>Xavier ANSELME</b>	MLPC – Resp. Procédés
<b>Benoît TURON</b>	MLPC – Resp. Fabrication Lesgor
<b>Pascal VILATON</b>	MLPC – Resp. Fabrication Rion-des-Landes

### *Collège « Salariés »*

<b>Justo MARTIN</b>	MLPC Lesgor – CHSCT
<b>Aurélien COUDANNE</b>	MLPC Lesgor – CHSCT
<b>Benjamin NICOLLE</b>	MLPC Lesgor – CHSCT

### *Collège « Riverains »*

<b>Georges CINGAL</b>	SEPANSO Landes – Président
-----------------------	----------------------------

---

## **Ordre du jour**

---

- Bilan de l'activité des deux établissements et nouveaux projets
- Bilan des inspections et des instructions de dossier par la DREAL

---

## **Documents associés**

---

- Annexe 1 : Présentation du bilan des activités et des projets de MLPC INTL
- Annexe 2 : Bilan des inspections et des dossiers instruits par la DREAL

---

## **14 h 10 – Début de la réunion**

---

*Mme GEORG, Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Dax, préside la réunion en l'absence de Mme la Sous-Préfète, excusée.*

*Le compte-rendu de la réunion de la CSS de 2017 est approuvé à l'unanimité.*

---

## **Bilan de l'activité et des projets de MLPC INTL**

---

### **M. GERBELOT, MLPC**

Mentionne que les agents de vulcanisation destinés à l'industrie du caoutchouc, et notamment aux équipementiers automobiles, constituent l'essentiel de la production et qu'ils représentent 60 % du chiffre d'affaires.

Il précise que le site de Rion-des-Landes abrite le siège de MLPC avec les services administratifs ; le site de Lesgor, beaucoup plus flexible en matière de production, est davantage axé sur la partie industrielle.

Par ailleurs, à l'extrême Sud du site de Lesgor se trouve l'emplacement de la STEP, mise en service en début d'année et utilisée pour le traitement des eaux par ozonation.

Le volume de production des deux sites est de l'ordre de 9 000 tonnes.

Le référentiel ARKEMA, auquel l'Entreprise se conforme, va au-delà des différentes certifications et permet de vérifier que tous les domaines sont sous contrôle.

S'agissant de la politique sécurité, une démarche de progrès axée sur le comportement a été initiée depuis deux ans. Elle est basée sur l'observation croisée des activités. Le nombre de faits accidentels a considérablement diminué au fil des ans, tandis que les situations dangereuses ont tendance à régresser. La principale difficulté réside désormais dans le maintien de ces bons résultats.

### **M. CINGAL, SEPANSO**

Souhaite savoir si les deux sites présentent des résultats identiques.

### **M. GERBELOT, MLPC**

Répond que les résultats sont à peu près équitablement répartis. Il précise que l'Entreprise enregistre près de 18 mois sans arrêt.

Cependant, ARKEMA a alerté MLPC sur une tendance à la hausse, depuis 2017, des événements concernant les entreprises extérieures. C'est ainsi que des démarches ont été engagées, conduisant à une augmentation du nombre des audits et des échanges.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Précise que la démarche de progrès axée sur le comportement concerne également les entreprises extérieures sous contrat annuel.

**M. GERBELOT, MLPC**

Ajoute que les observations qui en découlent sont au nombre de 800 par an.

**Mme GEORG**

Demande des précisions sur la finalité de ces observations.

**M. GERBELOT, MLPC**

Indique qu'il s'agit, pour une personne, d'examiner le comportement d'une autre personne afin d'identifier les gestes à risque. Une concertation s'ensuit au cours de laquelle elles se mettent d'accord sur la manière la plus sûre de procéder.

Il souligne également le travail très important effectué par le CHSCT au travers des visites mensuelles des différentes unités. Ce travail a une incidence sur le nombre d'actions à mener, qui a tendance à diminuer au fil des ans.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Fait remarquer à ce sujet que la réglementation a évolué. Il demande si le CHSCT perdurera sous sa forme actuelle.

**M. GERBELOT, MLPC**

Indique qu'une réflexion est menée actuellement avec les partenaires sociaux au niveau du Groupe dans le but de créer une DUP (CE, DP et CHSCT). Toutefois, même si rien n'a encore été arrêté, ARKEMA pourrait privilégier le maintien d'une commission dédiée. En attendant des discussions au niveau local, deux instances cohabitent : la DUP (CE, DP) et le CHSCT.

**Mme GEORG**

Souhaite connaître les enjeux.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Salue l'évolution très positive qui avait été enregistrée lors de la création du CHSCT, et avoue être inquiet face à ce changement.

**M. GERBELOT, MLPC**

Indique que la commission sera maintenue, mais que la structure sera légèrement différente.

**M. COUDANNE, CHSCT**

Souligne l'importance des moyens, ainsi que des effectifs (actuellement quatre pour chaque site, soit huit au total). Le fait qu'ils viennent tous de secteurs différents est un atout.

**M. GERBELOT, MLPC**

Confirme que les effectifs seront revus à la baisse, conformément à la loi.

**M. CINGAL, SEPANSO**

En déduit que son inquiétude était fondée.

**M. GERBELOT, MLPC**

Pense qu'elle n'a pas lieu d'être et qu'il faut se préoccuper de la façon dont la commission fonctionne.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Ajoute qu'au regard des témoignages des membres du CHSCT, les moyens humains sont nécessaires à une bonne connaissance de tous les secteurs de l'Entreprise.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Précise, à propos des études de danger, qu'elles sont révisées tous les cinq ans, la dernière mise à jour ayant eu lieu en 2018. Quant aux exercices POI, l'Entreprise essaye d'en programmer quatre par an.

**M. GERBELOT, MLPC**

Ajoute que l'intérêt est de tester le schéma d'alerte jusqu'au siège d'ARKEMA, et de vérifier l'application des procédures sur le terrain.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Indique, à propos de l'exercice PPI, qu'il aura lieu le 24 octobre prochain en collaboration avec le SIDPC sur le site de Lesgor. Ce sera un test d'alerte avant de passer dans un second temps à la mise en œuvre sur le terrain.

**M. LAGIERE, SDIS**

Demande s'il existe, à l'heure actuelle, un PPI actif à Lesgor.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Répond que ce n'est pas le cas.

**Mme DELMAS, DREAL**

Précise à ce sujet que des priorités ont dû être établies en fonction des enjeux, mais confirme sa mise en œuvre sous peu.

**Mme BIDOUD, MLPC**

Indique, à propos de la surveillance des rejets aqueux, que les investissements réalisés tout au long des années ont permis d'améliorer notablement les résultats. Les quantités rejetées ont diminué et leur qualité s'est améliorée.

Cependant, face à la stagnation des résultats, une campagne de caractérisation des rejets à la sortie de chaque atelier est menée actuellement. Elle permettra de définir les traitements adéquats.

**Mme LAGARDERE, Mairie de Morcenx**

Demande des explications sur l'incinération des eaux et plus précisément des antioxydants.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Indique que, lorsqu'elles sont très chargées en polluants, les eaux sont envoyées en filière d'incinération.

**M. ANSELME, MLPC**

Précise que ce sont les matières organiques présentes dans l'eau qui sont incinérées avant d'être valorisées.

**Mme LAGARDERE, Morcenx**

S'enquiert des volumes traités.

**M. ANSELME, MLPC**

Répond que ceux-ci sont importants.

**Mme DELMAS, DREAL**

Ajoute qu'il n'y a pas d'alternative à l'incinération, le niveau de pollution des déchets étant trop important.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Poursuit avec la présentation des résultats du site de Lesgor. Suite à la mise en œuvre de la nouvelle station de traitement par ozonation, ces résultats se sont nettement améliorés.

**M. POSTIS, Lesgor**

Se réjouit des bons résultats obtenus.

**M. GERBELOT, MLPC**

Précise que la STEP a été mise en service en début d'année ; toutefois, elle n'a pu être opérationnelle que 4 à 5 mois plus tard, le temps notamment pour la partie bactériologique de se mettre en œuvre. Le taux d'abattement de la DCO, conforme aux espérances, est de l'ordre de 40 à 50 %. Une optimisation est cependant probable.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Souhaite savoir comment s'organise la maintenance de la station de Lesgor.

**M. GERBELOT, MLPC**

Répond qu'il existe un contrat de maintenance avec le constructeur pour des prestations telles que l'optimisation des paramètres, les pièces de rechange, le contrôle annuel. En revanche, les équipes en interne se chargent de l'entretien de certaines pièces, telles que par exemple la pompe.

**M. POSTIS, Lesgor**

Souhaite connaître la raison pour laquelle les résultats du site de Rion-des-Landes sont moins bons que ceux de Lesgor.

**M. ANSELME, MLPC**

L'explique par la présence de polluants en plus grand nombre.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Précise que des démarches sont en cours afin de progresser.

**Mme DELMAS, DREAL**

Ajoute qu'il existe des seuils réglementaires et des seuils liés à l'environnement dans lequel s'effectuent les rejets, d'où des niveaux d'acceptabilité différents. Des prélèvements ont eu lieu pendant plusieurs mois sur les cours d'eau pour tenter de déterminer l'impact de l'activité de MLPC et le cas échéant d'identifier les substances concernées afin de les traiter en priorité. Cette démarche est menée à la fois sur Lesgor et sur Rion-des-Landes.

**M. POSTIS, Lesgor**

Demande si les cours d'eau (que ce soit le Luzou ou le Retjons) sont similaires.

**Mme DELMAS, DREAL**

Mentionne la différence au niveau de la qualité des eaux ; par ailleurs, les délais pour la mise en conformité ne sont pas les mêmes : 2027 pour le Retjons et 2021 pour le Luzou.

**M. CINGAL, SEPANSO**

S'enquiert de la consommation électrique, par kilo de DCO détruit, de la station de traitement des rejets.

**M. ANSELME, MLPC**

Indique que la consommation moyenne d'électricité de la station de Rion-des-Landes, plus ancienne, est de 1 850 MWh/an. Les prévisions pour celle de Lesgor sont de 600 MWh/an.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Se félicite des échanges, toujours très constructifs.

**Mme BIBOUD, MLPC**

Souligne, à propos des événements répertoriés, qu'ils comprennent non seulement les incidents, mais également les presque-accidents. Cette précision permettra de progresser.

**M. GERBELOT, MLPC**

Mentionne à ce sujet que les presque-accidents sont traités pour éviter la survenue d'accidents.

**M. ANSELME, MLPC**

Ajoute que le presque-accident précède l'incident et peut occasionner une perte.

**M. GERBELOT, MLPC**

Poursuit avec la présentation des investissements réalisés en sécurité et environnement.

**M. POSTIS, Lesgor**

S'enquiert de l'ancienneté du liner du bassin de lissage de Lesgor, remplacé en 2018, lequel lui avait paru usé lors de la visite précédente.

**M. VILATON, MLPC**

Estime qu'il devait dater de la fin des années 90. Son aspect usé vient du fait qu'il se matifie avec le temps.

**M. GERBELOT, MLPC**

Indique que des inspections ont lieu régulièrement et que la vidange des bassins est effectuée tous les deux ans.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Demande des précisions sur le mapping des effluents ainsi que sur le contrôle de la qualité des eaux.

**Mme DELMAS, DREAL**

Précise que plusieurs points sont déterminés ; elle mentionne notamment la difficulté liée à la multiplicité des contributeurs et des procédés mis en œuvre. L'objectif est de maintenir le niveau de qualité des eaux des différents cours.

**M. GERBELOT, MLPC**

Souligne l'importance, vitale pour le site de Rion-des-Landes, des travaux relatifs à l'approvisionnement en chlore au moyen de wagons de 54 tonnes contre 27 auparavant. En effet, il concerne les produits phares de l'Entreprise, à savoir les Guanidines.

**M. POSTIS, Lesgor**

S'enquiert de la modification éventuelle de la zone d'impact, soit un rayon de 10 km autour du site actuellement.

**Mme DELMAS, DREAL**

Indique qu'elle ne sera pas affectée car, en matière de distance, le PPI de rion des landes restera limité à un rayon d'action de 10 km autour du site (cas du PPI actuel). Le projet n'entraîne donc pas de modification du rayon PPI.

**M. CINGAL, SEPANSO**

S'enquiert des mesures mises en place en cas de fuite sur un wagon.

**M. GERBELOT, MLPC**

Répond que les wagons sont confinés dans un local. En cas de fuite de chlore, celle-ci est traitée par un abattage à la soude. Il souligne par ailleurs que le danger inhérent à la manipulation devrait être réduit du fait du nombre restreint de wagons.

L'investissement prévu sur le site de Lesgor, dans le but de conforter ses résultats, permettra le développement de la commercialisation d'autres produits intermédiaires. Les investissements porteront sur le procédé. Le volume des matières premières demeurera inchangé. Aucun risque particulier associé à cette production n'a été identifié.

**M. CINGAL, SEPANSO**

Souhaite visualiser le lieu d'implantation sur le plan.

**M. GERBELOT, MLPC**

Indique que l'implantation se fera à l'atelier Carbazides.

Outre ces deux projets majeurs, l'étude concernant la filtration des effluents sur le site de Lesgor se poursuivra.

**Mme DELMAS, DREAL**

affirme que l'avis de l'administration sera communiqué à l'Entreprise d'ici la fin de l'année.

**M. POSTIS, Lesgor**

Revient sur la demande du PDG d'ARKEMA concernant l'acquisition éventuelle de la parcelle située côté Sud, dans l'hypothèse où l'Entreprise souhaiterait bénéficier d'une sortie supplémentaire de façon à sécuriser le site et éventuellement l'agrandir.

**M. GERBELOT, MLPC**

Répond que, pour l'instant, l'acquisition n'a pas eu lieu. Par ailleurs, la deuxième sortie ne pourrait se faire le cas échéant que par la parcelle située à l'Est puisque. En effet, à l'Ouest se trouve le Luzou, et que la partie située au Nord est marécageuse. Cependant, il n'existe pour l'heure aucun projet d'extension.

---

***Bilan des inspections par la DREAL***

---

**Mme DELMAS, DREAL**

Indique, à propos de l'inspection du site de Lesgor prévue le 22 novembre, et plus particulièrement du volet « efficacité énergétique », que MLPC fait partie des groupes ayant fait l'objet d'un audit en 2015. Un certain nombre d'actions et d'indicateurs avait alors été défini, dont il conviendra de vérifier leur niveau de mise en œuvre (sachant que ces actions ne sont pas pour l'instant imposées à l'exploitant, seul la réalisation de l'audit l'était). Un autre point concernera la partie eau afin de vérifier l'efficacité des traitements mis en œuvre (station biologique et ozoneur)..

Concernant l'arrêté préfectoral complémentaire du 1<sup>er</sup> juin 2018 applicable au site de Lesgor, fixant des nouvelles normes de rejets aqueux, les valeurs prescrites au titre de l'arrêté de 1998 ne sont toujours pas respectées. Cependant, ces paramètres n'ayant pas d'impact sur le milieu, de nouvelles échéances ont été définies pour permettre à l'Entreprise de travailler sur l'étude, l'analyse et la mise en œuvre de traitements complémentaires.

**M. POSTIS, Lesgor**

Mentionne, au sujet du Retjons, la présence de plusieurs contributeurs.

**Mme DELMAS, DREAL**

Précise que cela justifie que l'échéance pour un retour au bon état soit la même pour tous, à savoir 2027, afin de leur permettre de se mettre en conformité.

---

***15 H 30 – Clôture de la réunion***

---



---

**ANNEXES**

**Présentation CSS 2018 MLPC**

---

# COMMISSION DE SUIVI DES SITES (CSS)

## PRÉSENTATION MLPC INTL.

12 OCTOBRE 2018



**MLPC**  
INTERNATIONAL  
ARKEMA GROUP

# SOMMAIRE

---

- ❖ PRÉSENTATION ACTIVITÉ DES DEUX SITES (RION DES LANDES ET LESGOR)
- ❖ SÉCURITÉ DES PERSONNES
- ❖ SECURITE INDUSTRIELLE
- ❖ GESTION DE CRISE
- ❖ ENVIRONNEMENT
- ❖ SGS - SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE
- ❖ RETOUR D'EXPÉRIENCE SUR INCIDENTS
- ❖ INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2018
- ❖ PROJETS A VENIR

## A LA DECOUVERTE DE MLPC / SITES DE PRODUCTION

- ✦ MLPC International est 100% filiale du groupe ARKEMA
- ✦ MLPC International développe son savoir-faire dans la chimie du CS<sub>2</sub> (sulfure de carbone) et des amines depuis bientôt 70 ans
- ✦ Cette expérience lui permet aujourd'hui d'occuper une position de leader mondial dans la production d'agents de vulcanisation pour l'industrie du caoutchouc ainsi que dans la production d'intermédiaires de synthèse à destination de la chimie de spécialité
- ✦ MLPC international emploie environ 208 salariés
- ✦ 2 sites de production soumis à Autorisation pour les ICPE et classés SEVESO - Seuil haut
- ✦ MLPC international est certifié ISO 9001 (v.2015), ISO 14001 (v.2015) et OSHSAS 18001 (v.2007)

SITE DE RION DES LANDES

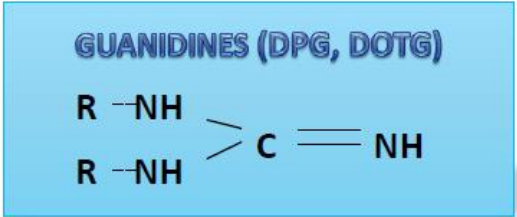
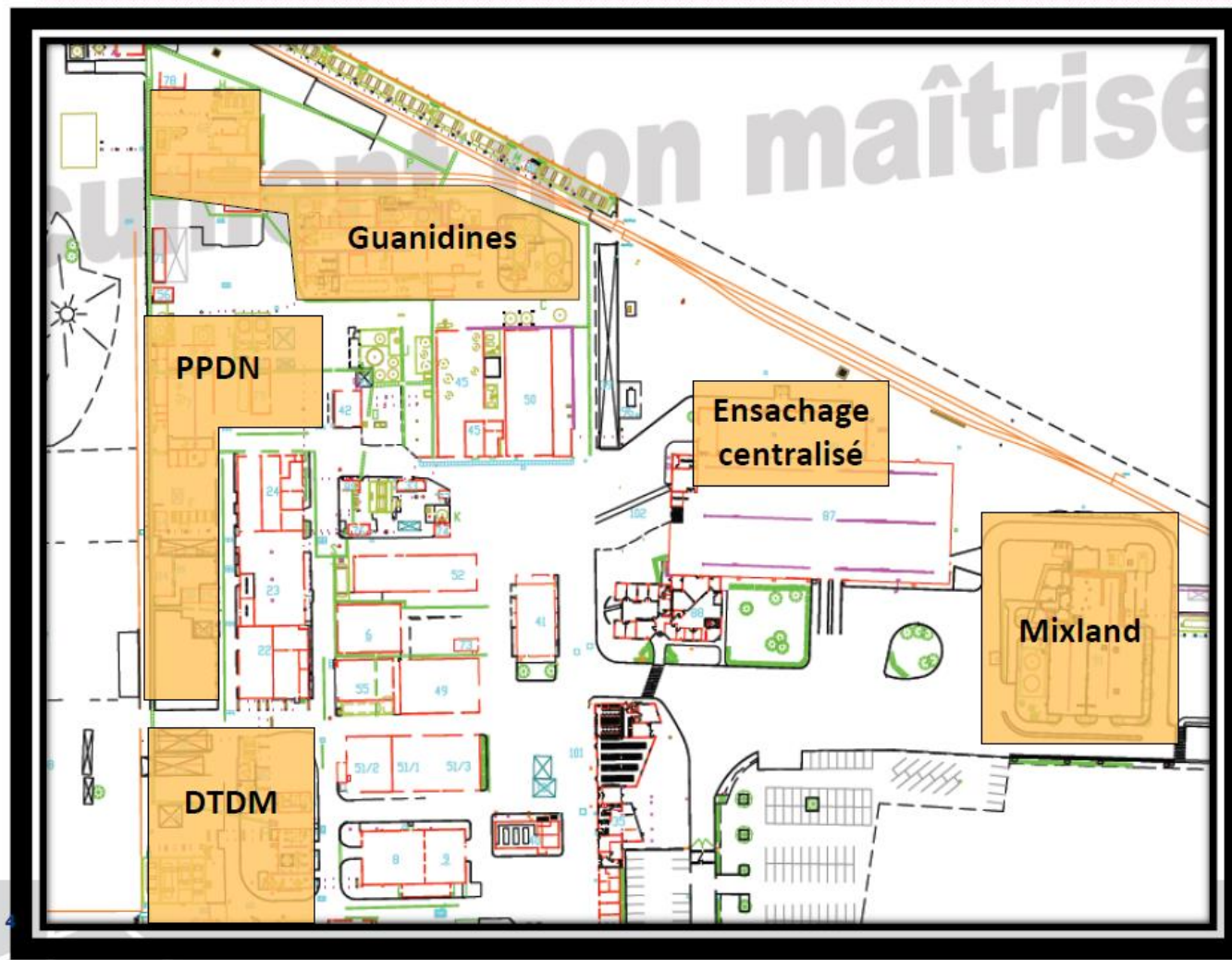


SITE DE LESGOR



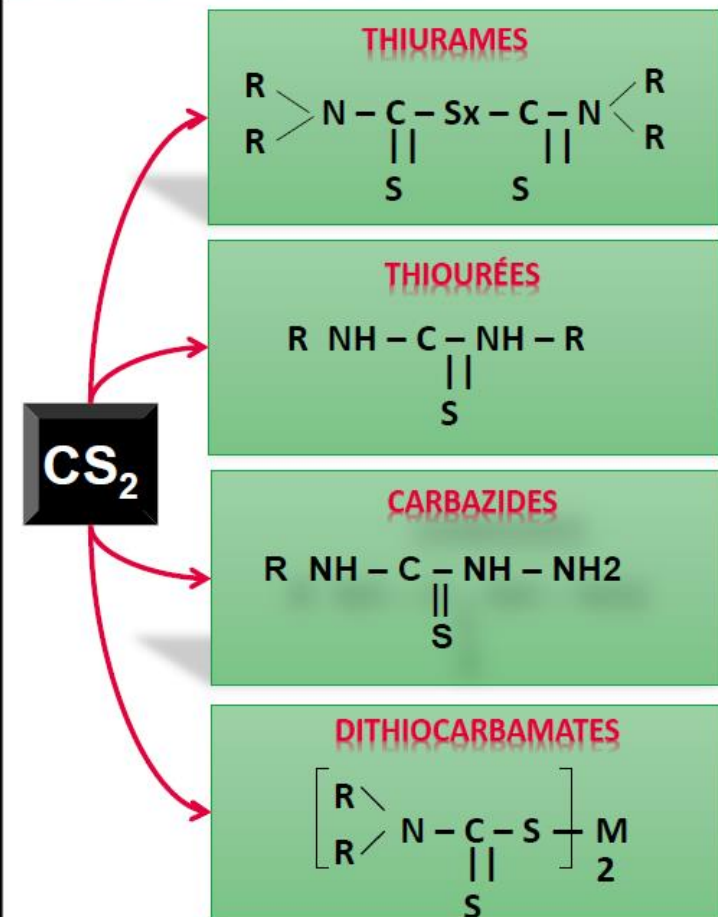
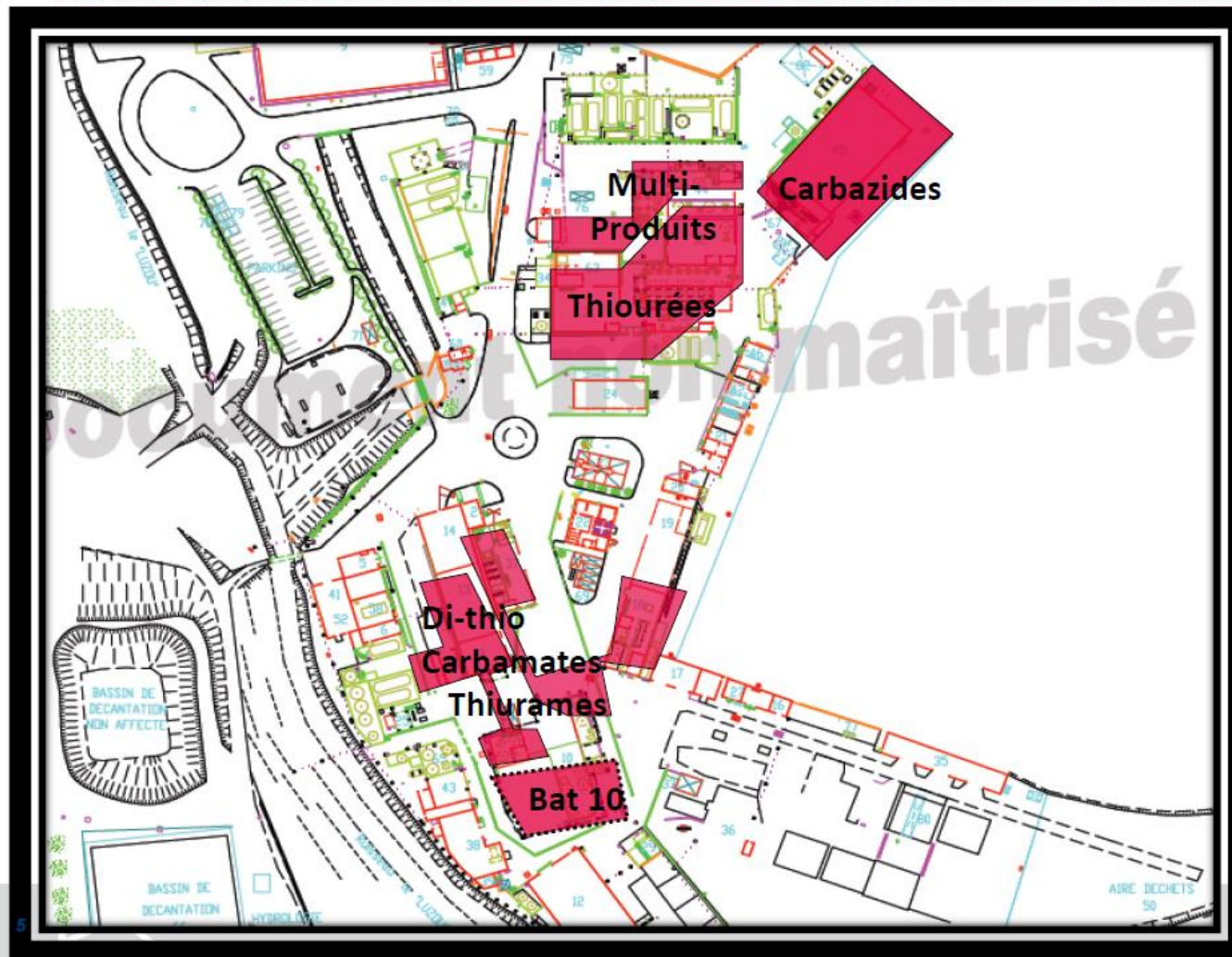


# NOTRE CHIMIE SUR L'USINE DE RION DES LANDES



**GAMME MIXLAND  
MASTERBATCH  
(Prédispersé)**

# NOTRE CHIMIE SUR L'USINE DE LESGOR





# POLITIQUE D'ENTREPRISE

- ❖ Une Politique d'entreprise révisée périodiquement avec pour objectif le « Best in Class ».
- ❖ Un système de management intégré avec un engagement fort dans les domaines de la prévention des accidents majeurs, de la sécurité et de l'environnement.
- ❖ Renouvellement de nos certifications en juin 2018

**MLPC INTERNATIONAL**  
est une entreprise industrielle de fabrication de produits chimiques.  
MLPC INTERNATIONAL fait partie du groupe Arkema.

## notre stratégie

Engagés et solidaires, les EMPLOYÉS de MLPC INTERNATIONAL travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs essentiels permettant d'assurer la pérennité et l'expansion de l'Entreprise :

- Un lieu de travail sûr et adapté;
- Des résultats économiques permettant de continuer à investir;
- Des procédés de fabrication fiables et économes;
- Des relations respectueuses basées sur le travail en équipe et le dialogue;
- Une bonne gestion des priorités.

MLPC INTERNATIONAL offre des produits principalement à destination du marché du caoutchouc et des spécialités chimiques de niche, en synergie avec nos technologies et notre outil industriel.

Nos CLIENTS peuvent attendre de nous :

- Une haute qualité de services et de produits;
- un soutien technique applicatif dans notre cœur de métier du caoutchouc;
- une R&D permettant d'offrir régulièrement de nouveaux produits adaptés à l'évolution des besoins.

Comme industriel responsable dans le domaine de la chimie, MLPC INTERNATIONAL est engagé dans une démarche volontaire de PROGRÈS s'inscrivant dans la durée et visant à :

- La prévention des accidents sur nos employés et nos sous-traitants;
- L'analyse et la maîtrise des risques pouvant affecter la communauté dans laquelle MLPC International opère et où nous voulons continuer d'être bienvenus;
- Respecter et anticiper les nouvelles réglementations applicables et les exigences Arkema;
- Tirer parti des retours d'expérience dans une démarche d'amélioration permanente;
- Prévenir les pollutions et améliorer l'impact environnemental de nos activités.

Le diagramme est un losange composé de quatre pièces de puzzle interconnectées. Les pièces sont colorées : une pièce supérieure bleue avec le logo ARKEMA, une pièce inférieure verte avec le logo DÉVELOPPEMENT DURABLE, une pièce à gauche bleue avec le logo CLIENTS, et une pièce à droite violette avec le logo EMPLOYÉS.

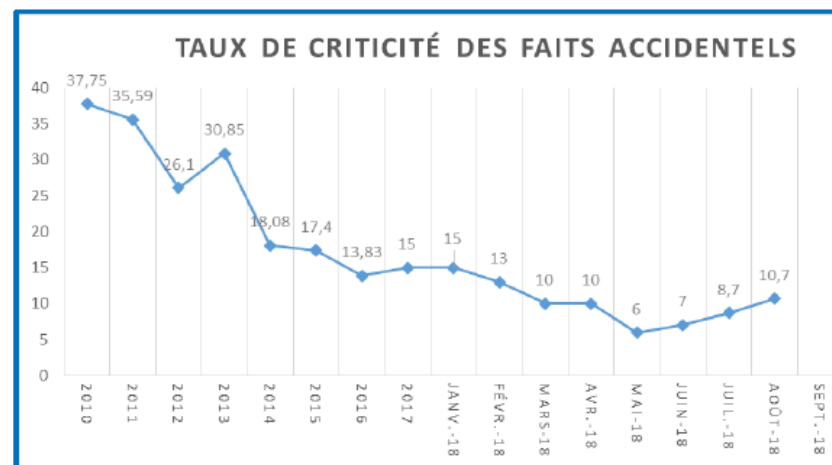
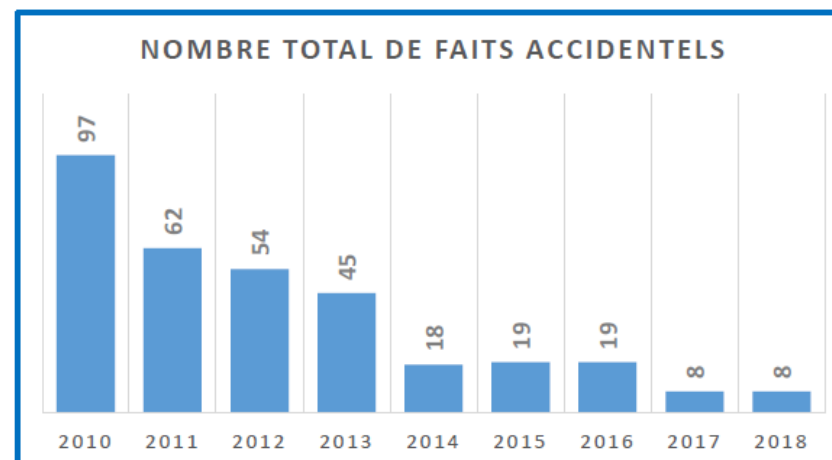
Février 2016  
Jean-Marc ESPINOSA  
Directeur Général

**MLPC**  
INTERNATIONAL  
ARKEMA GROUP

## SÉCURITÉ DES PERSONNES: RION DES LANDES ET LESGOR

- ❖ MLPC a mis en œuvre un plan d'action très énergique et agressif afin de prévenir les accidents de ses employés et sous traitants.
- ❖ De nombreuses actions autour des facteurs « technique » et « organisationnel » ont été menées ces dernières années et ont permis de diminuer de plus de 80% les accidents.
- ❖ Déploiement depuis 2017 d'une démarche de progrès axée sur le facteur « humain » afin de renforcer la culture Sécurité
  - Site de RION formé intégralement en 2017
  - Déploiement en cours sur le site de LESGOR : 60% fin août 2018.
  - Objectif : 800 observations par an (soit 1/personne/2mois).
  - Résultats fin août 2018 : 500 observations

...l'OBJECTIF ETANT LE « 0 ACCIDENT IS POSSIBLE »



## SECURITE INDUSTRIELLE: DANGERS POTENTIELS (RION DES LANDES ET LESGOR)

❖ L'étude de dangers est un principe de la sécurité industrielle. Elle s'articule autour du recensement des phénomènes dangereux possibles, de l'évaluation de leurs conséquences, de leur probabilité d'occurrence, de leur cinétique ainsi que de leur prévention et des moyens de secours.

❖ La caractérisation des principaux dangers identifiés et modes de libération sont :

- **INCENDIE**
  - Feux de nappe de liquide inflammable
  - Feu de produits conditionnés
- **EXPLOSION**
  - Explosion de gaz à l'air libre (ou UVCE : Unconfined vapor cloud explosion)
  - Explosion de poussières
  - Explosion pneumatique d'équipement
- **TOXICITE**
  - Libération de produits générant des vapeurs toxiques

Seuil des effets sur l'homme	TYPES D'EFFETS		
	Thermiques	Toxiques	Surpression
LETAUX SIGNIFICATIFS (SELS)	8kW/m <sup>2</sup> ou (1 800 kW/m <sup>2</sup> ) <sup>1/2</sup> .s	CL 5%	200 mbar
LETAUX (SEL)	5kW/m <sup>2</sup> ou (1 000 kW/m <sup>2</sup> ) <sup>1/2</sup> .s	CL 1%	140 mbar
IRRÉVERSIBLES (SEI)	3kW/m <sup>2</sup> ou (600 kW/m <sup>2</sup> ) <sup>1/2</sup> .s	SEI	50 mbar
INDIRECTS (bris de vitres)			20 mbar



## SECURITE INDUSTRIELLE: RION DES LANDES ET LESGOR

### ❖ Les études de dangers (EDD) sont revues périodiquement (tous les 5 ans)

- La dernière mise à jour de l'EDD pour le site de Rion des landes a été réalisée au mois d'octobre 2015 et revue en 2018 compte tenu de l'évolution de valeurs seuils toxicologiques pour plusieurs produits.
- La dernière mise à jour de l'EDD pour le site de Rion des landes a été réalisée au mois d'octobre 2015 et revue en 2018 compte tenu de l'évolution de valeurs seuils toxicologiques pour plusieurs produits.

### ❖ Les MMR (Mesure de Maitrise des Risques) sont des barrières de Sécurité d'ordre technique, organisationnelle ou humaine.

### ❖ Les MMR sont issues des EDD et permettent de réduire autant que possible les risques en réduisant la probabilité des accidents (prévention) mais aussi en limiter leurs effets à l'extérieur de l'établissement (mitigation) afin de prévenir tout accident majeur.

### ❖ MLPC maintient et teste régulièrement ses MMR afin d'en assurer l'efficacité



Identification des MMR sur le terrain pour sensibiliser le personnel

## GESTION DE CRISE

---

### ❖ 2 exercices de gestion de crise ont été réalisés en 2018 à MLPC

- **Un exercice POI réalisé le 18 mai 2018 sur le site de Lesgor avec pour objectifs**
  - L'évacuation des victimes et la mise en sécurité des autres personnes
  - La prise en compte du nuage toxique par le PCA
  - La réaction du PCA face à une défaillance des moyens d'extinction.
- **Un exercice POI réalisé le 17 juin 2018 sur le site de Lesgor avec pour objectifs**
  - La rapidité d'intervention pour extraire une victime
  - La recherche de personnes dans des zones contaminées
  - Que les personnels exposés sont évacués hors des zones de danger
  - Que les secours sont avertis rapidement et efficacement

### ❖ Deux exercices supplémentaires sont planifiés en (Octobre et novembre 2018)

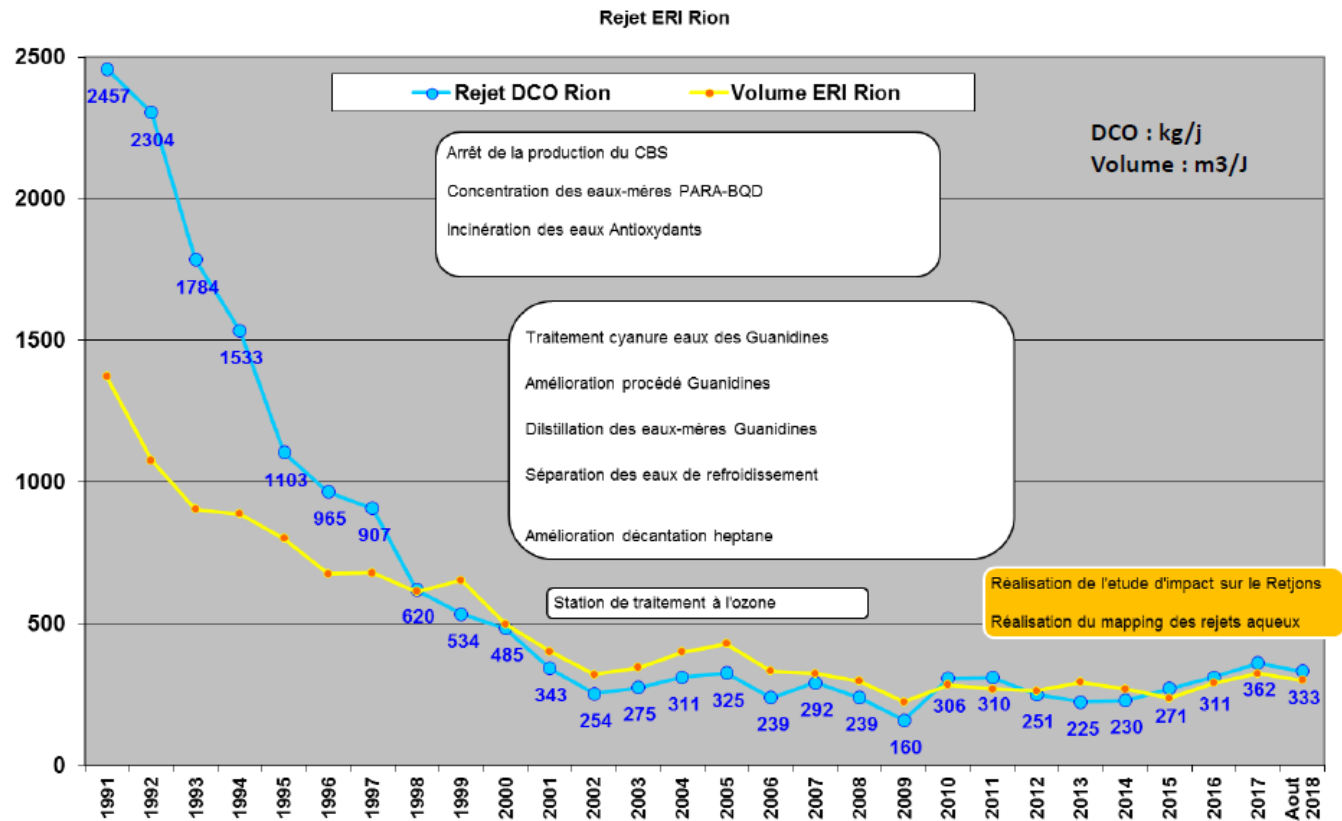
### ❖ Un exercice PPI « Test d'alerte MLPC LESGOR 2018 » en coopération avec le SIDPC

# ENVIRONNEMENT – RION DES LANDES

## ❖ Auto surveillance des rejets aqueux sur le site de Rion des landes

❖ Etude d'impact physico-chimique et sanitaire sur le Retjons finalisée

❖ Caractérisation de rejets aqueux de chaque atelier en cours afin de quantifier au mieux les polluants de chaque atelier



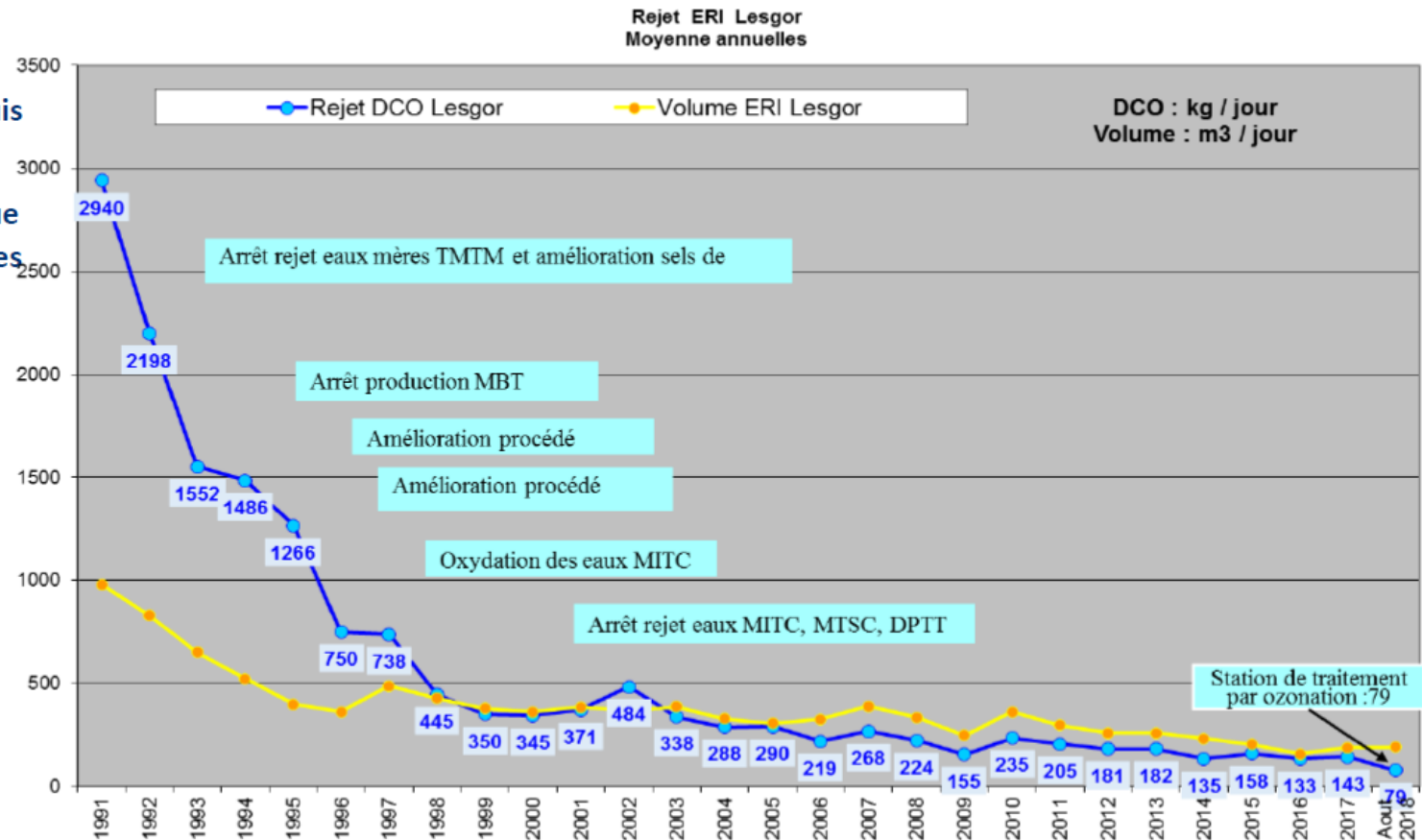
# ENVIRONNEMENT - LESGOR

## Auto surveillance des rejets aqueux sur le site de Lesgor

Nouvelle station de traitement par ozonation en fonctionnement depuis février

Démarrage du traitement biologique depuis mai avec résultats conformes aux attentes : rendement d'abattement de 50% pour la DCO

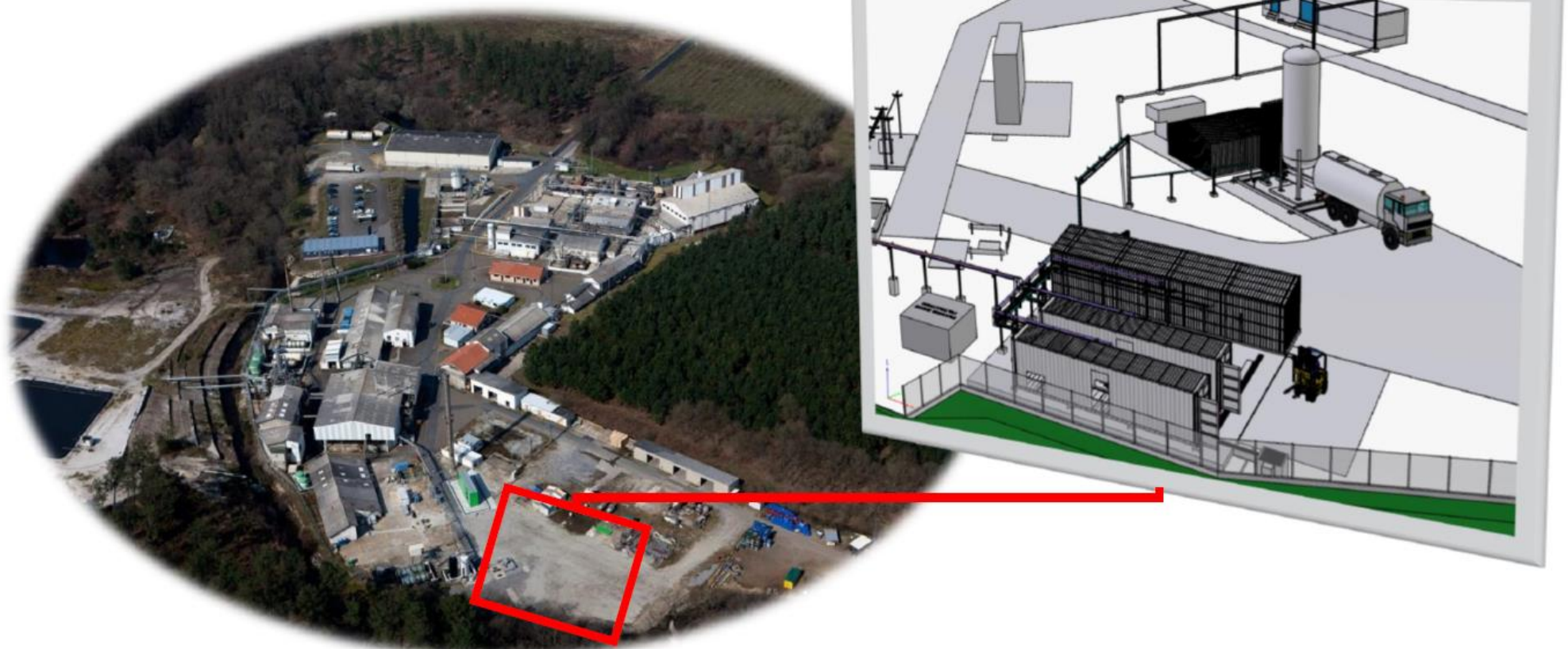
Prochaine étape : traitement des métaux pour fin 2020





# ENVIRONNEMENT

✦ Emplacement de la nouvelle station de traitement des rejets aqueux sur le site de Lesgor



# ENVIRONNEMENT

❖ station de traitement des rejets aqueux sur le site de Lesgor





# SGS – SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ

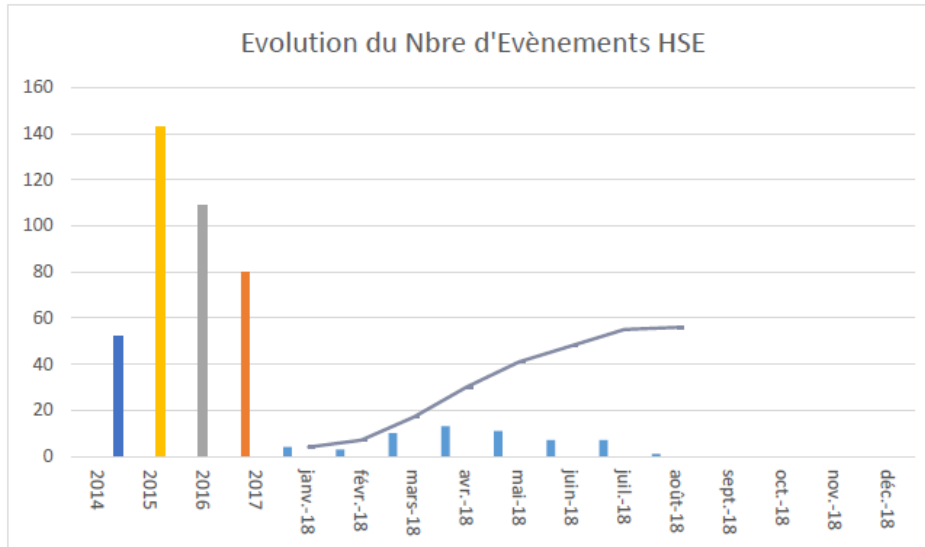
- ❖ Une revue de direction est réalisée chaque année. Celle-ci permet de revoir l'ensemble des objectifs déclinés dans les FAP (Fiches d'actions de progrès) et de définir les orientations pour l'année suivante.
- ❖ Cette revue s'intègre dans une démarche plus globale qui est appelée AIMS (ARKEMA INTEGRATED MANAGEMENT SYSTEM) visant notamment une meilleure gestion de la sécurité, de l'environnement et des risques associés (OHSAS 18001 pour la sécurité et ISO 14001 pour l'environnement)
- ❖ Des audits internes sont également réalisés (IGP, Audit de chantier, audit interne processus, audit flash)



# RETOUR D'EXPERIENCE SUR EVENEMENTS

❖ Utilisation du logiciel « IMPACT » pour tracer tous les événements. Les événements sont classés en deux types :

- INCIDENTS: événement non désiré qui aurait pu occasionner un perte.
- ACCIDENTS: événement non désiré occasionnant une perte.



❖ Les Compte Rendu d'Événement HSE (CRE HSE) comprennent:

- Sécurité procédé
- Blessure liée au travail
- Hygiène/Santé
- Environnement
- Sureté
- Incendie/Explosion potentiel(le)

❖ Le nombre total de Compte Rendu d'événement HSE à fin août 2018 est de 56.

❖ Des réunions mensuelles sont organisées afin de faire un point sur le suivi des actions.



## INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT SUR L'ANNÉE 2018

---

❖ Système de traitement des rejets aqueux sur Lesgor par ozonation (2,2 MEuros)

❖ 750 KEuros d'investissement réalisés sur l'année 2018 sur la partie HSE

❖ Dans le détail :

- Remplacement du liner du bassin de lissage de Lesgor
- Détection et double enveloppe au niveau du Monochlorure de soufre
- Amélioration Inertage réacteurs et capacités Thiourées Lesgor
- Plateforme de dépotage Monochlorure de soufre et Cyanure de sodium

❖ ETUDES :

- Réalisation étude impact et mapping des effluents sur Rion des Landes
- Refonte des fiches MMR des sites de Rion et Lesgor
- Actualisation de l'étude Foudre sur les deux sites

## PROJETS ET INVESTISSEMENTS À VENIR

---

### APPROVISIONNEMENT EN CHLORE SUR LE SITE DE RION DES LANDES

#### **Problématique : alimentation en chlore du bâtiment guanidine suite à l'arrêt de l'exploitation des wagons de chlore de 27 T**

- OBJECTIF → Passer sur des wagons de 54t
- Porter à connaissance déposé
- Début des travaux Eté 2018 (Génie civil) et fin des travaux Eté 2019  
(Transport ferré : RID 2015 : Interdiction d'exploiter les petits wagons construits avant 1967 à partir du 1 décembre 2019)

#### **❖ POINTS FORTS DE S'APPROVISIONNER AVEC DES WAGONS DE 54t:**

- **Diminution du nombre de wagons chlore transitant sur site et à l'extérieur**
  - Au lieu d'un approvisionnement de 45 wagons / an, nous n'aurons plus qu'un approvisionnement de 22 wagons /an.
  - Diminution des dessertes SNCF (voir passage à 1 fois par semaine)
- **Nous divisons par deux les manœuvres de chlore, manœuvres à risque avec ouverture de la ligne de chlore**
- **Souplesse en approvisionnement car la flotte de wagon 54 t est plus importante.**

## PROJETS ET INVESTISSEMENTS À VENIR

---

### PROJET METAM SODIUM SUR LE SITE DE LESGOR

#### ❖ **Problématique : Livraison d'un nouveau client avec un intermédiaire obtenu lors de la première étape du procédé du MITC**

- Taux d'occupation de l'atelier des carbazides à son niveau de 2015
- Pas de modification de la synthèse ni des équipements de production
- Ajout d'une ligne de transfert pour pouvoir charger les citernes routières sur un poste existant

#### ❖ **Dossier Porter à connaissance transmis**

- Pas de modification des impacts environnementaux
- Pas de modification des risques majeurs
- Respect du PPRT

# Commission de suivi de sites

## Sites MLPC de Lesgor et Rion des Landes

**Vendredi 12 octobre 2018**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

# Sommaire

**Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du  
20 Novembre 2017**

**Site de RION des LANDES**

**Site de LESGOR**

**Décisions Individuelles**

**Instructions Dossiers en cours**

# Inspection site MPLC Rion des Landes

**Date : 22 mars 2018**

**Objet** : vérifier la mise en œuvre des éléments présentés dans l'étude de dangers, notamment sur les nouveaux scénarios liés au monochlorure de soufre, réaliser un contrôle documentaire du suivi des équipements sous pression (ESP), faire un point sur l'instruction de l'étude de danger

**Constat** : 3 écarts liés à l'absence de certaines Mesures de Maîtrise des Risques (MMR) permettant d'empêcher le déversement de monochlorure de soufre, à la mauvaise gestion documentaire et pratique des MMR.

## **Réponse exploitant (10/07/2018)**

mise en place des MMR pour juillet 2018 (arrêt été)

Mise à jour gestion documentaire et pratique des MMR en novembre 2018 (suite à la mise à jour de l'étude des dangers)



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

# Inspection site LESGOR

**Date** : non réalisée - prévue le 22 novembre

**Objet** : Instruction EDD en cours – Efficacité Énergétique





# Décisions Individuelles

- **Site de LESGOR :**

Donner acte de modification non substantielle du 06 février 2018 pour le projet ORCHIDEE (production de nouveaux dithiocarbamates de zinc) – pas d'impact ou de dangers supplémentaires nécessitant l'actualisation des prescriptions réglementaires actuellement applicables au site.





# Décisions Individuelles

## ■ Site de LESGOR :

Arrêté préfectoral complémentaire du 01 juin 2018 fixant des nouvelles normes de rejets aqueux (suite à la mise en place du traitement par ozonation) :

- conformité dès la signature de l'arrêté pour les substances toxiques ayant un impact sur le milieu (les amines)
- échéance 31/12/2020 : respect des valeurs de rejets de l'AM du 02/02/1998 sur les paramètres physico-chimiques (excepté pour le zinc où la mise en conformité devra se faire au démarrage du projet ORCHIDEE visant à produire des nouveaux dithiocarbamates de zinc) – *échéance accordée car le respect de ces valeurs de rejets nécessite la mise en place d'un traitement secondaire*

# Dossiers en cours d'instruction

- **Propositions de seuils de rejets aqueux pour le site de Rion des Landes : prise en compte de la comptabilité des rejets avec le milieu « Le Retjons »**

Présentation par l'exploitant de l'étude d'impact et l'étude sanitaire le 21 novembre 2018 : objectif sur 2019 :

- juger de la pertinence des solutions secondaires de traitement à prévoir
- définir des valeurs limites de rejets compatibles avec le bon état du Retjons (dont l'objectif est pour 2027)

# Dossiers en cours d'instruction

- **Porter à connaissance relatif à la modification des installations de dépotage des wagons de 57 tonnes de chlore (les wagons de 27 tonnes n'étant plus sur le marché d'ici fin 2019).**

Instruction de la demande en cours – intégrée à la révision de l'étude de dangers du site...

=> un arrêté préfectoral complémentaire sera proposé à la signature de Monsieur le Préfet d'ici le 31/12/2018 et intégrera l'ensemble des mesures de maîtrise des risques associées à ce projet.



# Dossiers en cours d'instruction

- **Porter à connaissance relatif au projet MetamSodium (transmis le 21/09/2018)**

Adapter l'outil de fabrication du bâtiment 45 afin de pouvoir commercialiser le MétamSodium (produit intermédiaire de la fabrication du MITC)

Dossier pas encore instruit



# Dossiers en cours d'instruction

- **Mise à jour étude de danger de Rion des Landes**

Transmission d'un projet d'arrêté préfectoral complémentaire à l'exploitant en mai 2018 – retour de l'exploitant reçu en juillet 2018 – finalisation DREAL en cours – objectif – signature de l'arrêté fin 2018 intégrant :

- actualisation du tableau de classement du site ;
  - actualisation des barrières complémentaires liées aux nouveaux scénarios associés au monochlorure de soufre (mesures de maîtrise des risques mises en places en juillet 2018);
  - échéance pour la remise des compléments à l'EDD ;
  - dispositions concernant l'installation de dépotage du chlore ;
- échéance pour l'actualisation du POI.

# Dossiers en cours d'instruction

- **Mise à jour étude de danger de lesgor**

Demande complément de la DREAL transmis en janvier 2017

Étude de dangers mise à jour reçue en septembre 2018

En cours d'instruction

Objectif : finalisation instruction au 31/12/2018





# FIN

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>